**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz

**Band:** 63 (1968)

**Heft:** 2-fr

Vereinsnachrichten: La Ligue du patrimoine national en 1967

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La Ligue du patrimoine national en 1967

1er janvier 1967.

ment les deux Ligues suisses pour la nature et du patrimoine, et leurs secrétariats. et le patrimoine ont reçu pour la première mière fois également, a contribué directeentreprises de protection de la nature et du trie métallurgique.

conseiller d'Etat soleurois, elle est devenue d'or et le Don de l'économie. un important instrument de la protection des former l'opinion des autorités fédérales dans trations cantonales également. les questions controversées.

La section de protection des sites incorporée à l'Inspection fédérale des forêts possède en M. Théo Hunziker, l'ancien délégué à la protection de la nature et des sites du réjouissante par sa régularité, de nos effectoutefois hautement souhaitable.

étaient les siens dès l'origine, mais elle est sentir qu'au cours de cette année. indispensable à l'accomplissement de ses tâches. Des liens amicaux autant qu'étroits ticulier n'est entrepris, l'état des membres nous unissent à la Ligue suisse pour la pro- reste stationnaire ou même accuse un recul. tection de la nature, à l'Association suisse Aussi n'invitons-nous pas seulement nos secpour le plan d'aménagement national, au tions à accorder une attention spéciale au Club alpin suisse, à la Société suisse pour renforcement de nos troupes, mais adressonsl'histoire de l'art, à la Société suisse d'ar- nous un pressant appel à chacun de nos chéologie et de préhistoire, à la Fédération membres pour qu'ils gagnent, par leur action nationale des costumes, au «Heimatwerk», personnelle dans leur entourage, de nou-

Parmi les événements qui méritent une à la Ligue des patois alémaniques, à la Soplace d'honneur dans cette chronique an- ciété suisse des châteaux, à l'Association nuelle, il faut mentionner en premier lieu suisse pour la protection des eaux et de l'air, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la à la Société suisse de théâtre populaire, etc. protection de la nature et du patrimoine, au Une fructueuse collaboration marque également nos rapports avec la commission fédé-Sur la base des nouvelles compétences fi- rale des monuments historiques, la commisnancières de la Confédération, non seule- sion fédérale pour la protection de la nature

Dans certains domaines particuliers, nous fois des subventions fédérales, respective- formons aussi un front uni avec des organiment de 100 000 et 75 000 francs, pour le sations économiques, comme l'Union suisse renforcement de leur activité dans l'intérêt des paysans et l'Union suisse du tourisme public, mais la Confédération, pour la pre- dans le domaine de la protection des localités villageoises, ou encore, dans le domaine de ment - et abstraction faite de ses substan- la liquidation des véhicules usagés, avec les tielles prestations annuelles en faveur des représentants de la branche des automobiles, monuments historiques - à quelques grandes les associations d'automobilistes et l'indus-

N'oublions pas non plus notre collabora-La commission fédérale pour la protection avec des personnalités de l'économie tion de la nature et du patrimoine a été ren- suisse au sein de la commission de l'Ecu d'or, forcée et, sous la présidence de M. Urs Diet- organe commun des Ligues pour la nature et schi, l'éminent conseiller national et ex- le patrimoine national pour la vente de l'Ecu

Puisse la coordination des forces, sur le sites sur le plan fédéral. Ses prises de posi- plan national, de tous ceux que préoccupe le tion, solidement fondées et mûrement réflé- visage de la patrie, être un exemple et un chies, contribuent de façon déterminante à stimulant pour les associations et adminis-

# 1. Recrutement des membres

La croissance à vrai dire assez lente, mais canton de Zurich, un chef extrêmement com- tifs, s'est confirmée en 1967. La statistique pétent. Etant donné ses très lourdes charges, des membres pour les huit dernières années le développement de cette section, en ce qui parle d'elle-même: 1967: 11 300, 1966: 11 047, concerne le personnel disponible, serait 1965: 10440, 1964: 10091, 1963: 9819, 1962: 9598, 1961: 9413, 1960: 9058. En con-Dans ce tour d'horizon sur l'exercice écou- sidérant de plus près les chiffres de chaque lé, un second fait, d'ordre plus général, vaut section cantonale, on s'aperçoit que la prod'être relevé: notre activité s'est déployée, gression d'ensemble est due essentiellement comme rarement auparavant, sous le signe aux progrès de deux sections. Et il est intéd'une étroite collaboration avec des associa- ressant de constater qu'une fois de plus ce tions et institutions proches de la nôtre, et sont nos amis tessinois et bernois qui se d'une coordination de tous les efforts. Cette signalent par un zèle et une énergie particollaboration n'est d'ailleurs pas seulement culières dans le recrutement des membres. légitime pour la Ligue du patrimoine, qui Nous avons d'ailleurs connaissance de rea repris dans ses nouveaux statuts la com- marquables campagnes menées par d'autres plète énumération des buts culturels qui sections, mais dont les effets ne se feront

Il est évident que là où aucun effort par-

Appenzell a aussi une région alpine, avec des chalets d'alpage qui ont leur place dans l'éventail de ses maisons.

ouvert aux problèmes de ce temps.

#### 2. Assemblée générale

nerons ici à quelques points essentiels.

les tâches de la protection du patrimoine. férences avec projections lumineuses). La visite de la ville et du château, le déliles participants.

magnifique accueil.

### 3. Comité central

Le comité central, qui se compose des présous l'égide du président Ariste Rollier. Dans viteur de sa petite patrie. ses séances, il prend position sur les importantes questions nationales et les problèmes conféré le titre de membres d'honneur en actuels qui concernent la Ligue du patri- raison de leurs éminents services sont décémoine, et fixe des directives pour l'activité dés. Le 14 mai 1967 mourait à Winterthour, à du bureau. Les travaux préparatoires pour l'âge de 88 ans, Richard Bühler. Cet indusle projet de revision des statuts à soumettre triel distingué et ami des arts appartenait à l'assemblée générale a été tout naturelle- depuis longtemps aux personnalités diriment l'occasion d'une discussion fondamen- geantes de la Ligue du patrimoine. Il fut tale sur les principes et les buts de la Ligue membre de notre comité central pendant

veaux adhérents à un «Heimatschutz» à l'époque présente et sur ses moyens d'action.

A chaque séance, le comité central se prononce sur une série de demandes de subsides. Avant qu'une demande soit mise en délibé-L'assemblée générale dans le Jura ber- ration, elle est soigneusement examinée par nois sera dans les annales de notre ligue le secrétariat général. A cet égard, la collal'une des plus mémorables. Pour la première boration avec les sections et les pouvoirs fois, une visite de la Ligue du patrimoine a publics est très utile. Dans chaque cas, on eu lieu dans l'ancienne résidence épiscopale n'examine pas seulement si l'objet en cause de Porrentruy, où se réunit, le 10 juin, la mérite un subside, mais on s'assure aussi que plus nombreuse cohorte qu'on eût jamais les personnes directement concernées, ainsi vue en pareille circonstance. Nos amis ju- que les collectivités publiques intéressées, rassiens nous reçurent avec beaucoup de font l'effort financier qui leur incombe légichaleur et tout leur charme latin. Le détail timement. Avant la séance, les membres du des festivités ayant été dûment relaté dans comité reçoivent une documentation sur les le numéro 3/1967 de la revue, nous nous bor- caractéristiques essentielles de chaque objet. A la séance, M. Willy Zeller, chef de L'assemblée se déroula dans l'ancienne notre service de presse, y ajoute des coméglise des Jésuites, superbe édifice récemment mentaires autorisés et convaincants en prérestauré, et le point principal de l'ordre du sentant des diapositives en couleurs. Les vues jour fut l'adoption des nouveaux statuts, des édifices restaurés sont, au surplus, partiadaptés aux circonstances actuelles. Pour culièrement intéressantes pour le comité, car renforcer nos liens avec nos amis jurassiens, elles montrent avec quel soin et quelle coml'assemblée élut membre du comité central M. pétence ces travaux sont exécutés (toutes ses Jean Christe, président de la Commission diapositives, qui constituent une documenpour la sauvegarde du patrimoine jurassien tation sur une part essentielle de l'activité de l'A.D.I.J. (Association pour la défense des de la Ligue, sont volontiers mises à disposiintérêts du Jura), qui assume dans le Jura tion par le secrétariat général pour des con-

Plusieurs changements sont survenus au cieux vin d'honneur, les chansons jurassien- cours de l'année écoulée dans la composition nes pendant le dîner, l'excursion ensoleillée du comité central. Par l'élection de M. Jean à travers les incomparables forêts et pâtu- Christe, de Courrendlin, lors de l'assemblée rages des Franches-Montagnes, et la visite générale de Porrentruy, le renforcement de des églises récemment et remarquablement la représentation romande au comité, attenrestaurées de Soubey, Bellelay et Sornetan, due depuis longtemps, a été réalisée. La Soresteront un magnifique souvenir pour tous ciété d'art public, section vaudoise, s'est donnée un nouveau président en la personne de La rencontre des paysages jurassiens et M. Marcel-D. Mueller, architecte à Lausanne. des témoins d'un riche passé culturel a été Son prédécesseur, l'architecte H.-R. von der pour maints participants la découverte d'un Mühll, qui a présidé cette section de 1953 à domaine jusqu'alors inconnu de notre patrie. 1967, participera désormais aux séances du Recevez, chers amis jurassiens du Patrimoine comité en tant que conseiller technique pour national, un chaleureux merci pour votre la Suisse romande. En avril, M. Herbert Schatzmann, de Buchs, a quitté la direction de la section argovienne. A titre intérimaire, son successeur est M. Théo Rimli, d'Aarau. Le peintre Hans Schilter, représentant de Schwytz au comité depuis 1962, a donné sa sidents de toutes les sections cantonales, des démission à la fin de l'année. Cet artiste a représentants d'associations amies et des été, par son action courageuse et vigoureuse membres individuels élus directement par en faveur du paysage schwytzois, de ses vill'assemblée générale, s'est réuni quatre fois lages et de ses monuments, un fervent ser-

Deux hommes auxquels notre Ligue avait

temps président de l'Œuvre, de la Société par une relation de l'assemblée générale. suisse des beaux-arts et de sa section de Wind'honneur. M. Ernest Laur, vieil ami et com- lui a valu d'être très remarqué. pagnon de lutte du défunt, et M. Henri Grecause ne seront pas oubliés.

### 4. La revue «Heimatschutz»

La revue «Heimatschutz» a paru comme d'habitude, sous la direction de M. E. Schwabe (édition française: L. Gautier, direction de l'année deux importants changements. graphique: K. Mannhart), quatre fois en D'une part, un bureau spécial pour la Suisse allemand et en français. Le numéro 1/1967 donnait une très impressionnante image des restaurations auxquelles la Ligue, dans tout le pays, a contribué par des subsides plus Schwytzois Linus Birchler (1893-1967), professeur à l'Ecole polytechnique fédérale (histoire de l'art et de l'architecture) et ancien président de la commission fédérale des monuments historiques; l'architecte et archéolongtemps vice-président de la susdite commission.

Le second numéro était consacré au Jura passé culturel, aux tâches et à l'activité du «Heimatschutz» jurassien; il préludait ainsi à l'assemblée générale de Porrentruy. Ce numéro contenait en outre le rapport annuel 1966.

servés à la vente de l'Ecu d'or et au Don de paysage classique du lac des Quatre-Cantons

quarante ans. En Richard Bühler s'unissait l'économie, imprimés l'un et l'autre, en un avec une rare harmonie un vif intérêt pour grand nombre d'exemplaires, en allemand, la création artistique moderne – il fut long- français et italien. Le numéro se terminait

Le dernier numéro de l'année était conterthour, et de la commission fédérale des sacré au problème des transports mécaniques arts appliqués – et l'amour de la beauté du en haute montagne et à la protection des paysage helvétique et de notre culture tra- sommets. Ce thème très actuel fut traité du ditionnelle. - Le 29 novembre, à Genève, une point de vue de la Ligue du patrimoine, de cérémonie funèbre à laquelle assistaient de la Ligue pour la protection de la nature, de très nombreuses personnes s'est déroulée en l'Aménagement national, du Club alpin l'honneur d'Henri Naef. Il fut membre du suisse et du tourisme, par des plumes comcomité central de 1933 à 1962, rédacteur de pétentes. Un tirage dépassant largement le l'édition française de la revue de 1951 à cadre de nos membres et abonnés a permis 1958, vice-président de 1935 à 1962. C'est de répandre ce fascicule dans la presse et cette année-là qu'il fut nommé membre auprès des pouvoirs publics intéressés, ce qui

Une commission spéciale s'est occupée, par maud, qui lui a succédé à la tête du «Hei- mandat du comité central, de divers promatschutz» gruérien et à la direction du Mu- blèmes posés par la revue. Elle a étudié plus sée gruérien à Bulle, assumèrent le doulou- particulièrement les voies et moyens de réreux devoir de rappeler l'œuvre de sa vie et duire les frais, ou du moins de compenser le les services rendus à notre cause. Historien, renchérissement. Ses conclusions ont été apphilosophe et écrivain remarquablement prouvées par le comité central: insertion doué, Henri Naef, issu d'une vieille famille d'annonces, dans une mesure limitée; mogenevoise (de lointaine origine zuricoise), fut dernisation de la composition, comportant parmi nous, et bien au-delà, un trait d'union un élargissement de la place consacrée au entre la Suisse alémanique et la Suisse ro- texte et aux illustrations, et une qualité de mande. Les services qu'il a rendus à notre papier différenciée pour le texte et pour l'illustration. Le changement interviendra dès l'année 1969.

# 5. Bureau technique

Notre Bureau technique a subi au cours romande a été créé; il sera dirigé par l'architecte H.-R. Von der Mühll, qui a présidé longtemps la section vaudoise.

D'autre part, sur la base des expériences ou moins substantiels. Il rendait hommage, faites ces dernières années, le comité central d'autre part, à deux éminents historiens de a constitué un collège d'architectes pour l'exl'art et restaurateurs de monuments: le pertise d'importants projets de construction donnant lieu à contestation. Ce collège, au sein duquel des groupes d'experts sont constitués de cas en cas, comprend les spécialistes suivants: MM. F. Baerlocher, St-Gall; R. Currat, Fribourg; W. Henne, Schaffhouse; logue genevois Louis Blondel (1885-1967), B. Hostettler, Berne; Mme A. Hubacher, Zurich; MM. M. Kopp, Kilchberg; M. Lechner, Zurich; M.-D. Mueller, Lausanne; B. de Montmollin, Bienne; H.-R. Von der Mühll, bernois, à ses paysages, aux témoins de son Lausanne; L. Nessi, Lugano; A. H. Steiner, Zurich; P. Vischer, Bâle; J. Zweifel, Zurich/ Glaris.

A été l'objet d'une première expertise le projet de lotissement «Schiller», à l'Urmiberg près Brunnen (1 hôtel, 1 maison-tour Le troisième fascicule présentait les thèmes de 22 étages, 8 maisons en terrasse, 1 maison principaux de l'Ecu d'or et du Don de l'éco- pour plusieurs familles, 16 maisons familianomie: Abbatiale de Payerne et château les à deux logements et 150 à un logement). comtal et baillival de Sargans. Sa composi- La décision a été franchement négative: «Si tion fut utilisée pour les tirages à part ré- ce projet était exécuté sous cette forme, un l'Urmiberg est d'une importance fondamen- pour la Suisse italienne) a été très remartale, car ce site figure à l'inventaire des pay- quable et utile. Nous leur en sommes reconsages et monuments naturels d'importance naissants, mais notre gratitude va également nationale à protéger. L'opposition des Ligues aux rédactions des quotidiens, grands et pedu patrimoine et de la nature n'est pas diri- tits, à la presse illustrée, aux agences de gée contre un quelconque lotissement, mais un site aussi remarquable exige de la de la radio, de la télévision et du Ciné-jourpart du maître de l'œuvre et de l'architecte nal, qui témoignent d'une constante comune prudence, un doigté et une sensibilité préhension pour les tâches de la protection qui font défaut en l'occurrence. Les rapports du patrimoine. Mais, comme l'expose un médétaillés des deux conseillers techniques Max moire que Willy Zeller nous a adressé, toutes Kopp et H.-R. Von der Mühll montrent bien les possibilités d'une efficace collaboration la diversité des tâches et des problèmes pour la meilleure solution desquels les particuliers et les collectivités de droit public sollicitent les avis de nos experts reconnus. Le 7. La vente de l'Ecu d'or développement de ce service de conseil sur le plan national, qui complète très heureusement les efforts des sections, a été possible grâce à la subvention fédérale de la Confédération, qui soutient ainsi de manière efficace l'une des plus importantes activités de l'institution privée qu'est la Ligue du patrimoine.

Dans notre précédent rapport, nous avions parlé de la déception de nos experts et des dirigeants de la Ligue au sujet de la regrettable évolution du centre touristique de Moléson-Village. Il s'est malheureusement confirmé depuis lors que le projet très prometteur, considéré comme exemplaire, même du point de vue du « Heimatschutz », d'un centre touristique bien conçu, n'était qu'un beau rêve, qui s'est effondré devant les réalités économiques, et peut-être aussi en raison d'une insuffisante compréhension des choses de la part des responsables. En tout cas, les maîtres de l'œuvre ne pourront plus compter sur l'approbation des experts de la Ligue dans la poursuite de la réalisation de leurs projets. Même le professeur W. Dunkel, auteur du projet d'ensemble qui avait attiré l'attention à l'Exposition nationale de Lausanne, en tant que modèle de création d'un nouveau centre touristique, a quitté la société exploitante.

#### 6. Propagande

Dans l'idée que l'action culturelle de la Ligue ne peut avoir un effet durable et en profondeur que si toutes les couches de la population y sont associées, nous attribuons une très grande importance au travail d'information de l'opinion publique. Une collaboration permanente avec tous les organes d'information est aussi importante que la publicité donnée à des événements spectaculaires mais sporadiques, ou que la propagande faite à l'occasion de la vente de l'Ecu d'or et du Don de l'économie. A cet égard, l'activité déployée l'année dernière encore par nos responsables (Willy Zeller pour la Suisse alémanique, Claude Bodinier pour la

serait défiguré pour toujours.» L'affaire de Suisse romande et Camillo Valsangiacomo presse et de photographie, aux responsables ne sont pas épuisées. Ses suggestions pour l'avenir méritent un examen attentif.

La vente de l'Ecu d'or 1967 – vingt-deuxième de la série - était à l'enseigne de la protection des monuments, et deux thèmes d'importance nationale étaient au premier plan. L'entraide confédérale était cette fois au bénéfice de la restauration de l'Abbatiale de Payerne, et de la rénovation extérieure du château de Sargans. Ce monument sacré de la Suisse romande et ce monument profane de la Suisse alémanique constituaient d'éloquents symboles de l'ampleur des tâches de protection du patrimoine na-

Le succès de la collecte a dépassé une fois de plus nos espoirs. Une fois encore, le record de l'année précédente a été battu. 915 481 écus d'or ont été vendus (1966: 912 068), laissant un produit net de 531 406 fr. 60 (1966: 507 514 fr. 90). La comparaison des résultats cantonaux, d'après le nombre d'écus vendus pour 100 habitants, donne un tableau assez surprenant:

	Appenzell R.					21,77
2.	Zurich .					21,75
3.	Schaffhouse			e.		18,61
4.	Nidwald					18,45
5.	Saint-Gall					18,20
6.	Argovie .					18,16
7.	Neuchâtel					17,55
8.	Berne					16,92
9.	Glaris .					16,64
10.	Genève .					16,25
11.	Soleure .					16,22
12.	Thurgovie					15,94
13.	Obwald .				v.	15,74
14.	Zoug					15,69
	Bâle-Ville					15,39
	Valais .					15,10
17.	Grisons .					14,68
	Schwytz .					14,31
	Bâle-Campa					14,26
20.						14,23
21.	Tessin .					14,02
22.						13,71
23.	Vaud					12,26
	Appenzell R.					12,11

25. Uri . . . . . . . . . . . Moyenne nationale

Jusqu'à présent, Zurich galopait toujours en tête. Cette fois, c'est au modeste demicanton du pied de l'Alpstein qu'il appartient d'arracher aux Zuricois la place d'honneur.

Bien entendu, cette statistique doit être interprétée en fonction de certains facteurs. Les circonstances économiques, mais aussi les conditions dans lesquelles la vente peut être organisée, ne sont pas les mêmes dans tous les cantons, de sorte que le classement n'autorise que des conclusions très prudentes quant à l'intérêt de la population pour les tâches de protection de la nature et du patrimoine. Il laisse néanmoins apparaître des réserves de possibilités qui pourraient être mieux exploitées. 17 cantons ont des résultats supérieurs à ceux de l'année précédente. Particulièrement remarquables sont les progrès enregistrés dans ceux de St-Gall, Soleure, Vaud, et dans le Valais romand.

Le produit net de 531 406 fr. 60 a été réparti comme suit:

Versement au fonds commun pour les œuvres d'importance nationale (40 000 fr. pour l'Abbatiale de Payerne et 30 000 fr. 70 000. pour le château de Sargans). . Versement au fonds des tâches communes des deux Ligues . . 39 406.60 Part ordinaire de la Ligue du 218 500. patrimoine national . . . . Part ordinaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature. 193 500.— Subvention à la Fédération nationale des costumes suisses, pour son appui à la vente de l'Ecu d'or . . . . 10 000.—

De l'extérieur, on se rend malaisément compte de la somme de travail que représente la vente de l'Ecu d'or pour la petite équipe qui s'occupe de l'organisation et de la propagande. Au secrétariat général, la relève est assurée par M. Ambroise Eberle, qui assume la direction de la vente avec une remarquable compétence. Qu'il soit remercié et félicité, de même que MM. Willy Zeller, Claude Bodinier et Camillo Valsangiacomo, qui chaque année depuis la première vente de l'Ecu d'or se chargent de mener une campagne intensive dans tout le pays. Notre gratitude va aussi aux quelque 3000 chefs de vente bénévoles des villes et des campagnes et aux quelque 30 000 jeunes vendeurs qui se mettent au service de notre belle cause avec un zèle toujours renouvelé.

# 8. Le Don de l'économie.

9,33 bouclé en 1967 les comptes du Don de l'éco-16,86 nomie pour le lac de Lauerz, et commencé la même année la collecte pour Payerne et Sargans. La protection du lac de Lauerz et de ses abords a suscité 975 dons, totalisant 143 589 francs. L'économie suisse a ainsi fourni une remarquable contribution à la protection de ce site entre le Righi et les Mythen. Au nom de la fondation pour le lac de Lauerz, responsable de cette œuvre commune, nous remercions ici encore, très chaleureusement, tous les donateurs. Les frais de collecte se sont élevés à 11191 fr. 75, somme dont la plus grande part (5334 fr. 70) a été consacrée à la brochure de documentation. Cette publication, par laquelle nous présentons chaque année notre requête, rencontre un intérêt réjouissant auprès des personnalités de l'économie suisse. Chacune de ces brochures exerce d'ailleurs une action durable de propagande.

> La collecte 1967/68 pour l'Abbatiale de Payerne et le château de Sargans, qui doit arriver à son terme à fin mai 1968, laisse également présager un succès. Au début de 1968, les dons totalisaient déjà une somme de 152 201 fr. 05.

### 9. Inventaires

L'article 5 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine prévoit que le Conseil fédéral établit, après avoir pris l'avis des cantons, des inventaires d'objets d'importance nationale, et peut se fonder à cet effet sur des inventaires dressés par des institutions d'Etat et par des associations pour la protection de la nature et du patrimoine. La Ligue du patrimoine, la Ligue pour la nature et le Club alpin suisse peuvent ainsi compter que l'inventaire des sites et monuments naturels d'importance nationale dressé par la commission que préside M. H. Schmassmann, de Liestal, en un travail de plusieurs années, sera repris par le Conseil fédéral.

Sur la base des propositions de cette commission, les trois associations, au cours d'une séance commune tenue le 18 novembre à Berne, ont unanimement approuvé un inventaire complété. Celui-ci est à l'impression et sera remis solonnellement à une délégation du Conseil fédéral le 30 avril 1968. Les gouvernements cantonaux se prononceront au moment de la procédure de consultation, et l'on peut espérer que la sanction officielle fera de cette liste d'objets l'inventaire fédéral, cela au cours du premier semestre de 1969. Nous comprenons qu'ici ou là des voix impatientes se soient élevées pour réclamer, dans l'intérêt de nos sites menacés, une action plus rapide. Il aurait naturellement été pos-Cette collecte est également organisée par sible de communiquer il y une année au notre secrétariat général. Là, chaque collecte Conseil fédéral l'inventaire dressé en 1963. est à cheval sur deux années. On a donc Mais les trois associations ont été d'avis, avec

examen et d'études complémentaires.

taire, les efforts de la commission et de la vent au contraire rester des communautés Ligue pour la protection de la nature, ainsi vivantes, se développant harmonieusement. que de ses sections cantonales en collaboration avec les communes et les gouvernements cantonaux, ont tendu à obtenir dans toute la nommés, prépare l'entreprise dans ses granmesure du possible une protection légale des lignes et se tient aux côtés du comité cenpour les sites retenus à l'inventaire. Nos amis tral de notre Ligue pour le conseiller. En prede la Ligue pour la protection de la nature mière étappe, les villages suivants ont été savent qu'ils peuvent compter dans chaque choisis: Bönigen, dans l'Oberland bernois cas sur le soutien de la Ligue du patrimoine et de ses sections.

Fischer, conservateur cantonal des sites de Burgau, commune de Flawil SG (zone nordl'Etat bernois, une autre commission s'oc- alpine de la Suisse orientale); Guarda et cupe de dresser l'inventaire des localités Ardez (Engadine) et Corippo, village tessid'importance nationale à protéger. Vu les nois (zone sud-alpine). A cette liste viendra nombreuses menaces qui pèsent sur les sites encore s'ajouter un village vaudois des bords urbains et villageois, il y a lieu d'espérer, du lac Léman. Le village valaisan de Bruson compte tenu de toutes les difficultés à sur- (commune de Bagnes) ayant été choisi commonter, que le travail pourra être mené à me thème d'expérience scientifique à l'occaun rythme accéléré.

Durant l'année 1967, un troisième groupe d'experts s'est mis à la tâche: la commission y soit également incorporé. pour l'inventaire des monuments préhistopréhistoire et de l'archéologie. Les impor- prochain rapport. tants travaux préparatoires accomplis par la Société suisse de préhistoire et d'archéologie 11. Comptes faciliteront grandement la tâche de la commission.

# 10. Protection des sites villageois

Grâce à la subvention fédérale, une entreprise a pu être abordée en 1967 qui sollici- fr. 45 (1966: 28578 fr. 20). tera pendant des années et dans une large agrandissement de celles qui subsistent, ra- utilisé. tionalisation technique et industrialisation, nent à notre patrie son authentique visage?

ment national et la Ligue pour la protection meilleur possible. de la nature, le «Heimatschutz» suisse entend préserver de manière exemplaire quel- sur le fonds de l'Ecu d'or pour nos deux Buques villages typiques de toutes les régions reaux techniques. L'activité d'associations du pays, les rénover, et canaliser leur déve- amies (Ligue des patois alémaniques, Conseil

raison, d'attendre le résultat d'un nouvel loppement en tenant compte des nécessaires changements de structure. Il ne s'agit pas de Parallèlement à l'élaboration de l'inven- faire de ces villages des « musées »; ils doi-

Une commission spéciale, composée de personnalités marquantes des milieux sus-(zone nord-alpine, soumise à l'influence du tourisme); Marthalen ZH, village autrefois Sous la présidence de l'architecte H. von viticole, aujourd'hui agricole (Plateau); sion de l'Exposition nationale de Lausanne, il serait précieux pour notre entreprise qu'il

Les buts de cette entreprise, pour qu'elle riques et archéologiques et des lieux histo- soit bien conduite, impliquent en tout cas riques d'importance nationale (CML). Sous de vastes études, inventaires et plans dans la présidence de M. J. Speck, de Zoug, elle tous les domaines. Nous espérons pouvoir réunit sept historiens et spécialistes de la annoncer de premiers résultats dans notre

Voici les principaux chiffres des comptes 1967. Le compte ordinaire comprend 141 679 fr. 95 aux recettes (1966: 130423 fr. 10) et 145 755 fr. 40 aux dépenses (1966: 159 001 fr. 30), soit un excédent de dépenses de 4075

Au compte de l'Ecu d'or, il y a eu 256 782 mesure les forces personnelles et matérielles fr. 40 à disposition, somme comprenant de la Ligue du patrimoine national. De pro- 33 282 fr. 40 comme solde actif de l'année fonds changements dans l'économie agricole précédente, 218 500 comme part au produit (réduction du nombre des exploitations et de la vente, et un montant de 5000 fr. non

Comme d'habitude, les sections cantonales lotissement de l'espace vert, décentralisa- ont touché une part substantielle du produit tion des fabriques, et ruée sur les maisons de la vente, soit 124000 francs. La répartide campagne) constituent une très grave tion de ce produit entre caisse centrale et menace pour les villages et leur aspect tra- sections se justifie pleinement. La Ligue ditionnel. Et pourtant, ne sont-ce pas juste- suisse doit aussi contribuer à la force matément les localités campagnardes qui, par rielle de ses sections, car c'est à elles qu'inleur diversité et leur caractère typique, don- combe en premier lieu le travail pratique à accomplir dans les cantons. Et comme leurs Par un effort mené en commun avec les parts respectives sont proportionnelles au organismes agricoles, le tourisme, la protec- nombre d'écus vendus dans le territoire cantion des monuments, les traditions populaires tonal, elles sont directement intéressées à ce (enquête sur l'habitation rurale), l'aménage- que le résultat de la vente cantonale soit le

Une somme de 10 000 francs a été prélevée

protection des rives du lac de Zurich) a été Objets pour lesquels aucune soutenue par des subsides totalisant 8000 subvention fédérale directe

Les subsides suivants ont été versés pour Poschiavo GR, Miécourt BE, Notre-Dame Dongio: 2000 fr. des Marais, à Sierre VS, et la chapelle du gothique à Fribourg.

Un second compte spécial concerne l'im- dement motivée. portant legs de Mme L. Carpentier, Nous pensons agir dans l'esprit de la généreuse 12. Europa Nostra donatrice en utilisant ce legs pour des entreprises particulièrement caractéristiques de la protection du patrimoine et des monuments. Les monuments suivants en ont bénéficié en 1967 (une partie de ces subsides complètent ceux de l'Ecu d'or):

Eglise paroisse St-Florinus,	
Vigens GR	5 000.—
Eglise Notre-Dame des Marais,	
Sierre VS	5 000.—
Eglise de Miécourt BE	5 000. <del></del>
Bâtiment Züllig, Bülach ZH	
(enceinte de la ville)	3 200.—
Protection de la ville de Morat .	20 000.—
Eglise des Breuleux BE	5 000.—
Reconstitution d'une maison	
incendiée à Wiedlisbach BE	
(partie de l'enceinte de la petite	
ville)	5 000.—
resource and the contract of t	

il concerne l'utilisation de la subvention fédérale. Elle se monte à 75 000 francs et nous a été versée durant le second semestre de l'année, sur la base de l'article 14 de la loi l'intérieur, dans le domaine de la protection fédérale sur la protection de la nature et du des rives lacustres, et la Ligue suisse du papatrimoine. Elle a trouvé les affectations suivantes:

Bureaux techniques	18 899.—
Protection des sites villageois	10 866.15
Inventaires d'objets d'impor-	
tance nationale	9 450 -

des patoisants romands, Association pour la Information de l'opinion publique 21 891.70

Cette dernière mention concerne les monula restauration de monuments: 5000 fr. pour ments suivants: « Urwaldhuus » (auberge de l'église paroissiale St-Florinus à Vigens GR; l'Ours) à Rehetobel AR; «Oberhof» à Flaach 4000 fr. pour la chapelle de Giétroz VS; ZH (maison à pignon): 5000 fr. chacun; 3 5000 fr. pour chacune des églises de Fex- maisons à pignon à Stein-am-Rhein SH, au Crasta GR, San-Giovanni, à Pagnoncini- total 3000 fr.; vieille maison tessinoise à

Le solde du la subvention fédérale se moncimetière de Rheinfelden AG; 3000 fr. pour tait à fin 1967 à 5893 fr. 15. Le fait que cette le «Steinhaus» à Kerns OW; 5000 fr. pour somme n'a pas été utilisée est facile à comune ferme à Hofstetten SG et autant pour prendre. Dans l'attente d'une prestation fil'ancien hôtel de ville de Balgach SG; 8000 nancière de la Confédération, nous avons fr. pour l'église Ste-Vérène à Magdenau- entrepris, durant le premier semestre de l'an-Wolferswil SG; 2500 fr. pour le château de née déjà, les travaux préparatoires pour le Klingenberg TG (second subside); 5000 fr. développement de nos institutions et l'intenpour la tour de l'église San-Peder à Sent GR; sification de notre activité; mais pour la réa-2500 fr. pour le transfert de sgraffites sur la lisation, nous devions naturellement attendre maison Ardüser à Madulain GR; 8000 fr. la décision fédérale. De sorte que les décipour l'église San-Bartolomeo à Vezio TI; sions financières ne pouvaient déployer tous 5000 fr. pour la chapelle Loreto de l'Enner- leurs effets durant l'année en cours; ce sera berg, à Buochs GR, idem pour l'église des le cas en 1968. A l'heure où nous rédigeons Breuleux BE, et autant pour la reconstitution ce rapport, notre demande d'une élévation d'une maison incendiée (faisant partie d'un à 100 000 francs de la subvention fédérale ensemble historique) à Wiedlisbach BE; et est pendante auprès des autorités fédérales. 2000 fr. pour la restauration d'une façade Nous espérons que le Conseil fédéral répondra favorablement à cette requête soli-

L'organisation européenne de protection du patrimoine, Europa Nostra, à laquelle notre Ligue appartient depuis sa fondation en 1963 et où elle est représentée par M. E. Laur, membre du bureau, s'est réunie les 2 et 3 juin à Strasbourg en assemblée annuelle. Le choix de cette ville comme lieu de réunion n'est pas un hasard, car l'activité d'Europa Nostra s'exerce en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe qui a son siège dans la capitale alsacienne.

Figurait principalement à l'ordre du jour la protection des rives marines, problème très actuel et d'importance véritablement européenne. Les dangers d'une extension touristique désordonnée menacent les plus belles baies de la Méditerranée, de l'Atlantique et de la mer du Nord. Aussi un échange d'information et la coordination des mesu-Le troisième compte spécial est nouveau: res de protection s'imposent-ils de toute urgence. L'assemblée d'Europa Nostra était à cet égard un forum adéquat. Des problèmes analogues se posent aussi dans les pays de trimoine national a pu fournir une importante contribution à la discussion grâce à un exposé du président Ariste Rollier sur «Le problème des rives en Suisse».

> La conclusion des débats a été formulée sous forme de recommandations au Conseil

universel.

suisse s'est manifestée en faveur de Florence, paraît justifié pour la suite. endommagée par une catastrophique inon-M. Max Kopp, nous avons assumé les frais de restauration d'une fresque de Ghirlandaio dans l'église Ognissanti, pour une somme de 10 000 francs.

Dans le domaine des relations extérieures, il faut aussi mentionner une tournée de conférences du secrétaire général, qui, sur l'invitation de l'association Hollande-Suisse et avec l'appui de la fondation Pro Helvetia, l'a amené à La Haye, Amsterdam, Rotterdam et Amersfort.

#### 13. Protection du paysage

Il suffit de parcourir notre pays et de voir avec quel désordre la construction s'éparpille dans les plus beaux paysages pour prendre conscience de cette triste évidence: le paysage suisse est en très grand danger.

Des cris d'alarme ont retenti dans de nombreux journaux au sujet de la menace qui pèse sur le site unique des lacs de la Haute-Engadine, et l'inquiétude a gagné de larges milieux, dans toutes les classes de la population. Il se peut qu'ici ou là, par méconnaissance du problème, certaines accusations aient dépassé leur but, mais il s'est tout de même avéré que le peuple suisse n'est pas indifférent au sort de ses paysages.

Après cette tempête, la situation est redevenue plus calme en Haute-Engadine et ailleurs dans l'opinion publique. Des représentants des grandes associations suisses - Ligue suisse pour la protection de la nature, Association suisse pour le plan d'aménagement national, Club alpin suisse, Ligue du patrimoine national et Union suisse du tourisme – ont pris langue avec les communes engadinoises de Sils et Silvaplana et leur ont

de l'Europe et aux gouvernements des pays offert le soutien de leurs ressources finanintéressées. Une autre résolution, destinée au cières et de leurs conceptions pour les aider gouvernement italien, concernait la protec- à résoudre l'énorme tâche de concilier le tion de Venise, précieux objet du patrimoine nécessaire développement des localités avec la protection d'un site exceptionnel. Ce geste C'est aussi sous le signe de la solidarité d'amitié confédérale a été en principe bien européenne que l'aide du «Heimatschutz» accueilli, de sorte qu'un relatif optimisme

Mais la Haute-Engadine, si elle compte dation. A la suite d'une visite des lieux de certainement parmi les sites les plus dignes de protection du pays, n'est qu'un cas entre bien d'autres. Jusqu'à présent, les grandes associations culturelles ont certes voué toutes leurs forces à la sauvegarde de nos sites, mais les circonstances montrent de plus en plus clairement que les interventions isolées et inspirées d'un esprit de défense sont rarement couronnées de succès. Aussi l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, la Ligue suisse pour la protection de la nature, le Club alpin suisse et la Ligue du patrimoine national sont-ils convenus d'unir leurs forces et de créer une fondation suisse, disposant de moyens d'action efficaces, pour la protection et l'aménagement du paysage. Notons avec une particulière satisfaction que l'organisation touristique de faîte, l'Union suisse du tourisme, s'est déclarée solidaire de cette entreprise.

> Une première tentative auprès de la Confédération d'obtenir pour la fondation projetée des moyens matériels importants s'est heurtée provisoirement à des objections de forme. Convaincues de la nécessité et de l'urgence de leur projet, les associations cherchent actuellement d'autres ressources financières. Elles comptent tout particulièrement sur un important soutien des milieux économiques. L'espoir subsiste cependant que, si des moyens substantiels sont obtenus de la part de tiers, la Confédération fournira sa part à l'œuvre commune.

> Nous croyons ne pas pouvoir mieux terminer ce rapport qu'en signalant cette pressante nécessité d'unir toutes les forces disponibles en vue d'une efficace protection du paysage helvétique menacé.

> > A. Wettstein (Trad. C.-P. B.)

Photographes: H. Maeder, Rehetobel (p. 33, 40); Zentralarchiv für Bauernhausforschung, Bâle (p. 29 en bas, 34 en haut à droite et en bas); E. Suhner, Walzenhausen (p. 26, 27, 29 en haut, 32, 34 en haut à gauche, 35, 36, 37, 39; Office national suisse du tourisme, Zurich (p. 25, 28, 30, 31); W. Zeller, Zurich (p. 38).